

**TROISIEME SUPPLEMENT EN DATE DU 6 MARS 2018
AU PROSPECTUS DE BASE EN DATE DU 5 SEPTEMBRE 2017**

AMUNDI FINANCE EMISSIONS

en qualité d'émetteur
(Société anonyme de droit français)

CREDIT AGRICOLE S.A.

en qualité de garant des Titres émis par Amundi Finance Emissions
(Société anonyme de droit français)

**PROGRAMME D'EMISSION D'OBLIGATIONS
de 10.000.000.000 d'euros**

Le présent supplément (le "**Supplément**" ou le "**Troisième Supplément**") complète et doit être lu conjointement avec le prospectus de base relatif au programme d'émission d'obligations de 10.000.000.000 d'euros d'Amundi Finance Emissions (l'"**Emetteur**") qui a reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers (l'"**AMF**") n° 17-459 en date du 5 septembre 2017, le premier supplément au prospectus de base qui a reçu le visa de l'AMF n° 17-484 en date du 14 septembre 2017 (le "**Premier Supplément**") et le deuxième supplément au prospectus de base qui a reçu le visa de l'AMF n° 17-604 en date du 20 novembre 2017 (le "**Deuxième Supplément**"), qui ensemble constituent le prospectus de base (le "**Prospectus de Base**").

Le Troisième Supplément a été soumis à l'approbation de l'AMF qui l'a visé sous le n°18-076 le 6 Mars 2018, en sa qualité d'autorité compétente pour approuver ce Supplément comme un supplément au Prospectus de Base au sens de l'article 16.1 de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE du Parlement Européen et du Conseil du 24 novembre 2010 (la "**Directive Prospectus**").

A l'exception de ce qui figure dans le présent Supplément, aucun fait nouveau, erreur ou inexactitude qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base, du Premier Supplément et du Deuxième Supplément.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le présent Supplément et toute déclaration contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Supplément prévaudront.

Le Troisième Supplément a pour objet :

- d'incorporer par référence :
 - Les rapports financiers (non audités) du quatrième trimestre et de l'année 2017 publiés par Crédit Agricole S.A le 14 Février 2018 annonçant les résultats du quatrième trimestre et de l'année 2017 du Garant ;
 - La présentation, incluant les annexes, publiée par Crédit Agricole S.A le 14 Février 2018 relative aux résultats du quatrième trimestre et de l'année 2017 du Garant ; et
 - Les comptes consolidés au 31 décembre 2017 arrêtés par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. en date du 13 février 2018 (version non auditée) et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires.

- de modifier en conséquence le “Résumé du Programme” et l’Annexe – “Résumé de l’Emission” du Modèle des Conditions Définitives en lien avec le Prospectus de Base ; et
- de modifier en conséquence le chapitre “Informations Générales”.

Ce Troisième Supplément est disponible sur (a) le site Internet de l’AMF (www.amf-france.org), (b) le site Internet de l’Emetteur (www.amundi-finance-emissions.com) et des copies pourront être obtenues auprès de l’établissement désigné de l’Emetteur, du Garant et de l’Agent Payeur.

Conformément à l’Article 212-25 du Règlement Général de l’AMF, tel qu’amendé, dans le cadre d’une offre au public, les investisseurs qui ont déjà accepté d’acheter des Obligations ou d’y souscrire, avant que le Supplément ne soit publié ont le droit de retirer leur acceptation pendant une période de deux jours ouvrés après la publication du présent Supplément (soit jusqu’au 9 mars 2018 17h00).

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
RESUME DU PROGRAMME	4
DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE	9
MODELE DE CONDITIONS DEFINITIVES - TITRES DE [PLUS]/[MOINS] DE 100.000 EUROS	13
INFORMATIONS GENERALES	18
RESPONSABILITE DU TROISIEME SUPPLEMENT	19

RESUME DU PROGRAMME

1. L'Elément B.4b en pages 8 et 9 du Prospectus de Base est supprimé dans son intégralité et remplacé comme suit:

B.4b	Tendances	<p><i>Les conditions macroéconomiques et des marchés financiers ont un impact sur le groupe Crédit Agricole et les marchés sur lequel il opère</i></p> <p>En 2017, la reprise a véritablement gagné en puissance à la faveur d'une accélération de l'investissement productif qui s'est manifestée tardivement. La croissance a surpris à la hausse ; seule l'inflation ne se redresse toujours pas significativement et reste contenue.</p> <p>En 2017, aux Etats-Unis la croissance réelle a atteint +2,3%, toujours soutenue par la consommation et, depuis peu, par l'investissement productif. L'inflation (2,1%) est cependant restée inférieure aux attentes et ne s'est que lentement rapprochée de la cible (2%) de la Banque centrale américaine (« Fed »). Quant à la zone euro, la reprise a progressivement gagné en vigueur jusqu'à atteindre un taux de croissance probablement proche de son maximum (2,4% en 2017). En dépit d'une croissance soutenue, l'inflation (à +1,4% en décembre 2017) n'a pas accéléré significativement : l'inflation sous-jacente est encore faible (+1%). Enfin, en dépit des nombreuses incertitudes (en raison notamment de l'élection présidentielle), la France a bénéficié d'une croissance de +1,9%.</p> <p>Quant aux marchés financiers les taux longs ne se sont pas redressés violemment (les taux à 10 ans allemands et américains se situaient à 0,43% et 2,48% fin décembre 2017, soit des hausses respectives de 20 et 5 points de base). La Fed a procédé à trois relèvements de 25 points de base chacun de son taux directeur (le taux des <i>Fed Funds</i> se situe à 1,50% en décembre 2017) et s'est engagée dans un « resserrement quantitatif » (réduction progressive de son bilan). Quant à la Banque centrale Européenne (« BCE »), elle a prolongé en octobre son <i>Quantitative Easing</i> tout en réduisant le montant mensuel de ses achats de titres souverains (de 60 à 30 milliards d'euros de janvier 2018 à septembre 2018).</p> <p>Le cycle économique étonne positivement par sa force et sa diffusion. Il ne s'accompagne pas encore des déséquilibres classiques que nourrit une croissance très soutenue (inflation et déséquilibres extérieurs notamment), déséquilibres qui en annoncent habituellement le retournement. Le mode de formation des prix (notamment le lien auparavant plus étroit entre la baisse du taux de chômage et la hausse des salaires) se transforme sous l'effet de facteurs structurels tels que concurrence internationale, délocalisations de production de biens à fort contenu en main-d'œuvre, tertiarisation et « ubérisation » du monde du travail dans les économies avancées. Cela contribue à la faiblesse de l'inflation.</p> <p>Le cycle semble donc encore avoir quelques beaux trimestres devant lui et le scénario d'essoufflement naturel sans catastrophe devrait s'imposer. Une très modeste accélération aux États-Unis est attendue : après avoir atteint +2,3% en 2017, la croissance se situerait à +2,4% en 2018. Une croissance autonome et auto-entretenu se poursuivrait donc aux États-Unis, tout comme dans la zone euro où un ralentissement léger (vers +2,3%) se manifesterait en 2018. En France, les indicateurs conjoncturels avancés confirment l'enclenchement d'un cercle plus vertueux, avec notamment une reprise de l'investissement des entreprises, de l'immobilier et des créations d'emploi. En 2018 et en 2019, la croissance française se poursuivrait ainsi à un rythme soutenu, à respectivement +1,9% et +1,6%, sans accélération toutefois par rapport à 2017. Cette croissance reposerait essentiellement sur la consommation des ménages et l'investissement des entreprises, tandis que le commerce extérieur continuerait d'y contribuer négativement. Le monde émergent, enfin, a connu une accélération de sa croissance tirée par la demande mondiale. La consommation des ménages prend désormais le relais et permettrait aux économies émergentes de croître en 2018 au même rythme qu'en 2017 à +4,7%. Cette résistance autour d'un rythme confortable, sans être très élevé, tient notamment au scénario retenu pour l'économie chinoise : celui d'un ralentissement ordonné.</p>
-------------	-----------	---

		<p>Fin 2018, l'inflation atteindrait +2,2% et +1,4% aux États-Unis et en zone euro, respectivement. En France, l'inflation resterait également modérée et assez stable, proche de +1,1% sur la période 2018-2019 (après +1% en 2017) et ce malgré une lente remontée de l'inflation sous-jacente. La Fed devrait poursuivre la normalisation lente de ses taux directeurs et de son bilan. Les membres du <i>Federal Open Market Committee</i> anticipent trois hausses supplémentaires du taux des Fed Funds en 2018 (soit 2,25% en fin d'année). Quant à la BCE, après avoir acheté des actifs nets jusqu'en septembre 2018 au rythme de 30 milliards d'euros par mois, elle devrait étendre ses achats tout en diminuant leur montant. Elle s'engagerait ainsi vers une fin du <i>Quantitative Easing</i> (décembre 2018 au plus tôt) et stabiliserait son bilan avant de procéder, bien plus tard, à l'allègement de ce dernier. La remontée des taux directeurs ne devrait enfin pas survenir avant la fin 2019.</p> <p>Les politiques monétaires, encore accommodantes malgré le resserrement tangible ou programmé, soutiendront donc encore la croissance alors que la résorption des déséquilibres publics sera facilitée par la faiblesse des taux d'intérêt obligataires des grandes zones monétaires, dollar et euro. Par ailleurs, bien que le repli des marchés actions invite à la prudence, les tensions sur les taux d'intérêt ne semblent pas synonyme d'un irrépressible mouvement d'aversion au risque comme en atteste le resserrement des primes de rendements des pays dits <i>non core</i> de la zone euro. Une remontée « ordonnée », en dépit d'inévitables épisodes de turbulences, des taux longs et des taux réels qui demeureraient faibles, voire négatifs est attendue. Les taux des obligations à 10 ans américaines et allemandes se situeraient, respectivement, à 2,90% et 0,90% fin 2018. Les primes de risque offertes par la France et l'Italie (après des tensions à prévoir à l'occasion des élections dans ce dernier pays) seraient, respectivement, de 35 et 175 points de base.</p> <p>Bien que ce scénario soit donc raisonnablement serein, de nombreux risques latents peuvent se manifester violemment. Le scénario de modeste accélération de la croissance américaine sans remontée « pathogène » des taux d'intérêt permet de ne pas considérer l'effondrement du marché actions américain comme un risque imminent. Il reste cependant, au sein des dommages collatéraux sur le prix des actifs financiers de politiques monétaires extrêmement accommodantes, le risque le plus patent.</p>
--	--	---

2. L'Élément B.5 de la Section B en page 8 du Prospectus de Base est supprimé dans son intégralité et remplacé comme suit :

B.5	<p>Le groupe et la position de l'Emetteur et du Garant au sein du groupe :</p>	<p>L'Emetteur est une filiale à 99,96% d'Amundi Finance entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi, qui vise à s'assurer que le contrôle direct ou indirect exercé sur l'Emetteur n'est pas abusif. Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du groupe Crédit Agricole comme indiqué ci-dessous.</p> <pre> graph TD SALARIES -- 0.2% --> AMUNDI GROUPE_CREDIT_AGRICOLE[GROUPE CREDIT AGRICOLE¹] -- 70% --> AMUNDI PUBLIC -- 29.8% --> AMUNDI AMUNDI -- 100% --> AMUNDI_ASSET_MANAGEMENT[AMUNDI ASSET MANAGEMENT] AMUNDI -- 23.87% --> AMUNDI_FINANCE[AMUNDI FINANCE] AMUNDI -- 0.04% --> AMUNDI_FINANCE_EMISSIONS[AMUNDI FINANCE EMISSIONS] AMUNDI_ASSET_MANAGEMENT -- 76.13% --> AMUNDI_FINANCE AMUNDI_FINANCE -- 99.96% --> AMUNDI_FINANCE_EMISSIONS GROUPE_CREDIT_AGRICOLE -- 100% --> CACEIS[CACEIS] CACEIS -- 100% --> CACEIS_CORPORATE_TRUST[CACEIS CORPORATE TRUST] </pre> <p>1. Incluant les participations de Crédit Agricole SA, SACAM Développement et Crédit Agricole Immobilier</p> <p>2. Y compris 50 100 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité soit 0,025% du total.</p>
-----	---	--

3. L'Élément B.9 de la Section B en lien avec le Garant en page 12 du Prospectus de Base est supprimé dans son intégralité et remplacé comme suit :

B.9	<p>Prévision et estimation du bénéfice :</p>	<p><u>Crédit Agricole S.A.</u></p> <p>Les informations financières consolidées non-auditées du Garant pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont incluses dans l'Élément B.12 ci-dessous.</p>
-----	--	--

4. Les "Informations financières sélectionnées du Garant" de l'Elément B.12 de la section B en page 12 et suivantes du Prospectus de Base sont supprimées et remplacées comme suit :

B.12	Informations financières historiques clés sélectionnées :	<i>Informations financières sélectionnées du Garant</i>					
		(Données consolidées en millions d'euros)	01/01/2015 31/12/2015 (retraitées/auditées) ¹	01/01/2016 31/12/2016 (auditées)	01/01/2017 31/12/2017 (non auditées)	01/01/2017 31/12/2017 (sous-jacent/non auditées)	Variation 12M 2016 ² / 12M 2017 ³ (non auditées)
	Compte de résultat						
	Produit net bancaire	17 194	16 853	18 634	18 772 ⁶	+10,6%	+7,2%
	Résultat brut d'exploitation	5 611	5 159	6 431	6 745 ⁶	+24,6%	+14,3%
	Résultat net	3 971	3 955	4 216	4 447 ⁷	+6,6%	+22,7%
	Résultat net (Part du Groupe)	3 516	3 540	3 649	3 925⁷	+3,1%	+23,0%
		(Données consolidées en milliards d'euros)	31/12/2015 (retraitées/auditées)⁸	31/12/2016 (auditées)	31/12/2017 (non auditées)		
	Total du Bilan		1.529,3	1.524,2	1.550,3		
	Prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit		698,2	729,1	754,1		
	Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		645,2	634,2	676,3		

¹ Retraité de l'opération de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole S.A.

² 01/01/2016 – 31/12/2016

³ 01/01/2017 – 31/12/2017

⁴ 01/01/2016 – 31/12/2016 – Les informations au 31 décembre 2016 ont été retraitées (i) pour le résultat net bancaire et le résultat brut d'exploitation, des spreads émetteurs (AHM), du DVA (GC), de la couverture de portefeuilles de prêts (GC), des provisions épargne logement (LCL/AHM), de l'opération Eureka-frais (AHM), du liability management (BPF), des soultes liability management (AHM), de la plus-value VISA Europe (AHM), des dividendes des caisses régionales (AHM), des provisions réseau LCL (BPF), du plan d'adaptation de Groupe Cariparma (BPI), de la variation des écarts d'acquisition (AHM), de l'opération Eureka-frais (AHM) ; et (ii) pour le résultat net et le résultat net (part du Groupe) des spreads émetteurs (AHM), du DVA (GC), de la couverture de portefeuilles de prêts (GC), des provisions épargne logement (LCL/AHM), de l'opération Eureka-frais (AHM), du liability management (BPF), des soultes liability management (AHM), de la plus-value VISA Europe (AHM), des dividendes des caisses régionales (AHM), des provisions réseau LCL (BPF), du plan d'adaptation de Groupe Cariparma (BPI), de la variation des écarts d'acquisition (AHM), de la revalorisation impôts différés et de l'opération Eureka-frais (AHM).

⁵ 01/01/2017 – 31/12/2017 – Voir note de bas de page 6 pour les retraitements du résultat net bancaire et du résultat brut d'exploitation et note de bas de page 7 pour les retraitements du résultat net et du résultat net (part du Groupe).

⁶ Les informations au 31 décembre 2017 ont été retraitées des spreads émetteurs (AHM), du DVA (GC), de la couverture de portefeuilles de prêts (GC), des provisions épargne logement (LCL/AHM), des soultes liability management (AHM), de l'amende Echange Images Chèques, des coûts d'intégration Pioneer (GEA), du coût d'intégration des 3 banques italiennes (BPI), de la cession Eurazeo (AHM), de la cession BSF (GC), de la variation des écarts d'acquisition (AHM) et des coûts d'acquisition CA Italie (BPI).

⁷ Les informations au 31 décembre 2017 ont été retraitées des spreads émetteurs (AHM), du DVA (GC), de la couverture de portefeuilles de prêts (GC), des provisions épargne logement (LCL/AHM), des soultes liability management (AHM), de l'amende Echange Images Chèques, des coûts d'intégration Pioneer (GEA), du coût d'intégration des 3 banques italiennes (BPI), de la cession Eurazeo (AHM), de la cession BSF (GC), de la variation des écarts d'acquisition (AHM), de la surtaxe IS, du remboursement taxe dividende 3%, de la revalorisation des impôts différés et des coûts d'acquisition CA Italie (BPI).

⁸ Retraité de l'opération de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole S.A..

		Capitaux propres (part du Groupe)	53,8	58,3	58,1
		Total capitaux propres	59,4	63,9	64,7
		Ratios de Crédit Agricole S.A.	31/12/2015 (non audité)	31/12/2016 (non audité)	31/09/2017 (non audité)
		Bâle 3 Ratio Common Equity Tier 1 non phasé	10,7 %	12,1 %	11,7%
		Bâle 3 Ratio Tier 1 phasé	13,7 %	15,1 %	14,1%
		Bâle 3 Ratio global phasé	20,3 %	20,1 %	18,3%
		<p>Il ne s'est produit aucune détérioration significative de nature à avoir des répercussions sur les perspectives du Garant depuis le 31 décembre 2016.</p> <p>Il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Garant depuis le 31 décembre 2017.</p>			

5. L'Elément B.16 de la section B en lien avec le Garant en page 15 du Prospectus de Base est supprimé et remplacé comme suit :

B.16	Principaux actionnaires/Contrôle	<p><u>Crédit Agricole S.A.</u></p> <p>Au 31 décembre 2017, les Caisses Régionales contrôlaient, indirectement au travers de SAS Rue la Boétie, le Garant avec 56,60% du capital et 59,70% des droits de vote.</p>
-------------	----------------------------------	---

DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE

Le chapitre "Documents incorporés par référence" aux pages 62 à 67 du Prospectus de Base est modifié comme suit :

1. Le "2. En lien avec le Garant" en page 62 du Prospectus de Base est remplacé comme suit :

« 2. En lien avec le Garant :

- (a) Les Document de Référence 2015, comprenant les états financiers consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. et les états financiers non consolidés de Crédit Agricole S.A., qui ont été déposés auprès de l'AMF le 16 mars 2016 sous le numéro D.16-0148, de même que l'ensemble de ses actualisations déposées auprès de l'AMF les 1^{er} avril 2016 sous le n° D. 16-0148-A01, 12 mai 2016 sous le n° D. 16-0148-A02, 12 août 2016 sous le n° D. 16-0148-A03 et 10 novembre 2016 sous le n° D. 16-0148-A04 (le "**Document de Référence 2015**" ou le "**DR 2015**") ;
- (b) Les Document de Référence 2016, comprenant les états financiers consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. et les états financiers non consolidés de Crédit Agricole S.A., qui ont été déposés auprès de l'AMF le 21 mars 2017 sous le numéro D.17-0197 (le "**Document de Référence 2016**" ou le "**DR 2016**") ;
- (c) L'actualisation A.01 du Document de Référence 2016, comprenant les états financiers consolidés audités du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 décembre 2016 déposée auprès de l'AMF le 31 mars 2017 sous le numéro D.17-0197-A01 (l'"**A.01-2016**") ;
- (d) L'actualisation A.02 du Document de Référence 2016, comprenant notamment les éléments financiers de Crédit Agricole S.A au 31 mars 2017, déposée auprès de l'AMF le 12 mai 2017 sous le numéro D.17-0197-A02 (l'"**A.02-2016**") ;
- (e) L'actualisation A.03 du Document de Référence 2016, comprenant notamment les éléments financiers de Crédit Agricole S.A au 30 juin 2017, déposée auprès de l'AMF le 10 août 2017 sous le numéro D. 17-0197-A03 (l'"**A.03-2016**") ;
- (f) L'actualisation A.04 du Document de Référence 2016, comprenant notamment les éléments financiers de Crédit Agricole S.A au 30 septembre 2017, déposée auprès de l'AMF le 10 novembre 2017 sous le numéro D. 17-0197-A04 (l'"**A.04-2016**") ;
- (g) **Les rapports financiers (non audités) du quatrième trimestre et de l'année 2017 publiés par Crédit Agricole S.A le 14 Février 2018 annonçant les résultats du quatrième trimestre et de l'année 2017 du Garant (le "Rapport Financier Trimestriel du quatrième trimestre et de l'année 2017") ;**
- (h) **La présentation, incluant les annexes, publiée par Crédit Agricole S.A le 14 Février 2018 relative aux résultats du quatrième trimestre et de l'année 2017 du Garant (la "Présentation des résultats 2017") ; et**
- (i) **Les comptes consolidés au 31 décembre 2017 arrêtés par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. en date du 13 février 2018 (version non auditée) et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires (les "Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017").**

2. Le tableau de concordance en lien avec le Garant aux pages 64 à 66 du Prospectus de Base est remplacé comme suit :

Le Garant

Rubriques des Annexes VI et XI du Règlement européen n°809/2004 tel que modifié	N° de page du DR 2015 du DR 2016 de l'A.01-2016 de l'A.02-2016 de l'A.03-2016 de l'A.04-2016 de la Présentation des résultats 2017 du Rapport Financier Trimestriel du quatrième trimestre et de l'année 2017 des Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017
2. Contrôleurs légaux des comptes	538 du DR 2016 273 de l'A.01-2016 85 de l'A.02-2016 252 de l'A.03-2016 98 de l'A.04-2016
3. Facteurs de risques	101 à 103 – 119 à 129 – 208 à 252 – 268 à 302 – 329 à 330 – 345 à 357 – 362 – 380 à 383 – 397 à 401 – 485 à 487 – 489 à 490 – 491 à 492 du DR 2016 49 à 88 – 103 à 137 – 157 à 159 – 173 à 185 – 190 – 206 à 209 – 222 à 226 de l'A.01-2016 65 à 68 de l'A.02-2016 103 à 111 – 121 à 147 – 178 – 195 à 197 – 202 à 205 de l'A.03-2016 86 – 88 à 91 de l'A.04-2016 77 à 90 – 117 à 118 des Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017
4. Informations concernant le Garant	
4.1 Histoire et évolution du Garant- Crédit Agricole S.A.	2 à 5 – 19 à 20 – 202 à 205 – 512 – 527 à 528 du DR 2016
4.1.5. Evénement récent propre au Garant et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	la Présentation des résultats 2017 70 à 72 - 74 des Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017 70 à 80 - 101 du Rapport Financier Trimestriel du quatrième trimestre et de l'année 2017
5. Aperçu des activités	
5.1 Principales activités	21 à 32 – 366 à 370 - 527 du DR 2016 7 à 8 de l'A.01-2016
5.1.2 Nouveau produit vendu ou nouvelle activité exercée	N.A.
5.1.3 Principaux marchés	24 à 32 du DR 2016 194 à 198 de l'A.01-2016 183 à 187 de l'A.03-2016

Rubriques des Annexes VI et XI du Règlement européen n°809/2004 tel que modifié	N° de page du DR 2015 du DR 2016 de l'A.01-2016 de l'A.02-2016 de l'A.03-2016 de l'A.04-2016 de la Présentation des résultats 2017 du Rapport Financier Trimestriel du quatrième trimestre et de l'année 2017 des Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017
5.1.4 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration du Garant sur sa position concurrentielle	N.A.
6. Organigramme	
6.1 Si le Garant fait partie d'un groupe, décrire sommairement ce groupe et la place qu'y occupe le Garant	5 du DR 2016 2 à 6 de l'A.01-2016 5 à 7 des Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017
6.2 Liens de dépendance entre les entités du Groupe	308 à 309 – 433 à 449 – 481 à 482 du DR 2016 28 à 36 – 252 à 265 de l'A.01-2016 230 à 238 de l'A.03-2016 7-14 des Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017
7. Informations sur les tendances	
7.2 Tendances susceptibles d'influencer sensiblement le Garant	2 à 3 – 202 – 452 du DR 2016 47 à 48 – 268 de l'A.01-2016 26 de l'A.03-2016
9. Organes d'administration, de direction et de surveillance	
9.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction	91 à 110 – 130 à 149 – 529 du DR 2016 70 à 71 de l'A.02-2016 247 à 250 de l'A.03-2016 94 à 95 de l'A.04-2016
9.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de surveillance et de la Direction générale	93 - 146 du DR 2016
10. Principaux actionnaires	
10.1 Contrôle du Garant	5 – 10 à 11 – 90 – 147 du DR 2016 3 de l'A.01-2016 26 – 205 de l'A.03-2016 72 de l'A.04-2016
10.2 Accord, connu du Garant, dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle	11 du DR 2016
11. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Garant	

Rubriques des Annexes VI et XI du Règlement européen n°809/2004 tel que modifié	N° de page du DR 2015 du DR 2016 de l'A.01-2016 de l'A.02-2016 de l'A.03-2016 de l'A.04-2016 de la Présentation des résultats 2017 du Rapport Financier Trimestriel du quatrième trimestre et de l'année 2017 des Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017
11.1 Informations financières historiques	306 à 505 du DR 2015 304 à 508 du DR 2016
11.2 États financiers	306 à 451 à 504 du DR 2015 304 à 452 – 456 à 506 du DR 2016
11.3 Vérifications des informations financières historiques annuelles	452 à 453 – 505 du DR 2015 453 à 454 – 507 à 508 du DR 2016
11.4 Date des dernières informations financières	304 du DR 2016
11.5 Informations financières intermédiaires et autres	5 – 69 de l'A.02-2016 6 à 86 de l'A.03-2016 5 à 87 ; 93 de l'A.04-2016 La Présentation des résultats 2017 15 à 195 des Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017 5 à 104 du Rapport Financier Trimestriel du quatrième trimestre et de l'année 2017
11.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage	147 - 250 à 252 - 398 à 400 du DR 2016 86 – 223 à 225 de l'A.01-2016 65 à 68 de l'A.02-2016 105 à 109 de l'A.03-2016 88 à 91 de l'A.04-2016 76 des Comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 Décembre 2017
11.7 Changement significatif de la situation financière du Garant	529 du DR 2016
12. Contrats importants	310 à 312– 463 à 464 - 527 à 536 du DR 2016 141 – 142 de l'A.01-2016
13. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts.	N.A.

N.A. : non applicable.

MODELE DE CONDITIONS DEFINITIVES TITRES DE [PLUS]/[MOINS] DE 100.000 EUROS

L'Annexe – "Résumé de l'Emission" du "Modèle de Conditions Définitives-Titres de [plus/moins] de 100.000 euros" aux pages 269 à 291 du Prospectus de Base est modifiée comme suit :

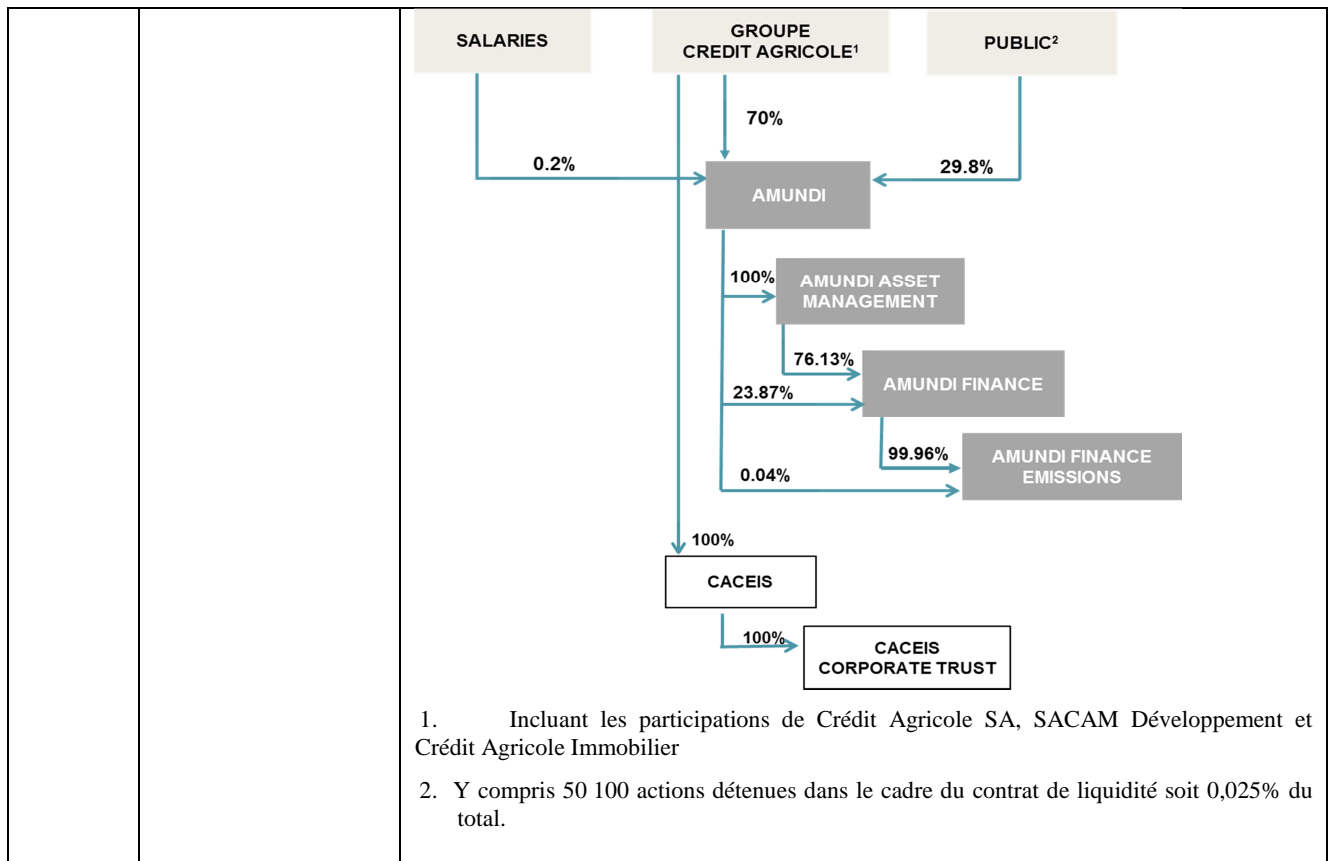
1. L'Elément B.4b est supprimé et remplacé comme suit :

B.4b	Tendances	<p><i>Les conditions macroéconomiques et des marchés financiers ont un impact sur le groupe Crédit Agricole et les marchés sur lequel il opère</i></p> <p>En 2017, la reprise a véritablement gagné en puissance à la faveur d'une accélération de l'investissement productif qui s'est manifestée tardivement. La croissance a surpris à la hausse ; seule l'inflation ne se redresse toujours pas significativement et reste contenue.</p> <p>En 2017, aux Etats-Unis la croissance réelle a atteint +2,3%, toujours soutenue par la consommation et, depuis peu, par l'investissement productif. L'inflation (2,1%) est cependant restée inférieure aux attentes et ne s'est que lentement rapprochée de la cible (2%) de la Banque centrale américaine (« Fed »). Quant à la zone euro, la reprise a progressivement gagné en vigueur jusqu'à atteindre un taux de croissance probablement proche de son maximum (2,4% en 2017). En dépit d'une croissance soutenue, l'inflation (à +1,4% en décembre 2017) n'a pas accéléré significativement : l'inflation sous-jacente est encore faible (+1%). Enfin, en dépit des nombreuses incertitudes (en raison notamment de l'élection présidentielle), la France a bénéficié d'une croissance de +1,9%.</p> <p>Quant aux marchés financiers les taux longs ne se sont pas redressés violemment (les taux à 10 ans allemands et américains se situaient à 0,43% et 2,48% fin décembre 2017, soit des hausses respectives de 20 et 5 points de base). La Fed a procédé à trois relèvements de 25 points de base chacun de son taux directeur (le taux des <i>Fed Funds</i> se situe à 1,50% en décembre 2017) et s'est engagée dans un « resserrement quantitatif » (réduction progressive de son bilan). Quant à la Banque centrale Européenne (« BCE »), elle a prolongé en octobre son <i>Quantitative Easing</i> tout en réduisant le montant mensuel de ses achats de titres souverains (de 60 à 30 milliards d'euros de janvier 2018 à septembre 2018).</p> <p>Le cycle économique étonne positivement par sa force et sa diffusion. Il ne s'accompagne pas encore des déséquilibres classiques que nourrit une croissance très soutenue (inflation et déséquilibres extérieurs notamment), déséquilibres qui en annoncent habituellement le retournement. Le mode de formation des prix (notamment le lien auparavant plus étroit entre la baisse du taux de chômage et la hausse des salaires) se transforme sous l'effet de facteurs structurels tels que concurrence internationale, délocalisations de production de biens à fort contenu en main-d'oeuvre, tertiarisation et « ubérisation » du monde du travail dans les économies avancées. Cela contribue à la faiblesse de l'inflation.</p> <p>Le cycle semble donc encore avoir quelques beaux trimestres devant lui et le scénario d'essoufflement naturel sans catastrophe devrait s'imposer. Une très modeste accélération aux États-Unis est attendue : après avoir atteint +2,3% en 2017, la croissance se situerait à +2,4% en 2018. Une croissance autonome et auto-entretenu se poursuivrait donc aux Etats- Unis, tout comme dans la zone euro où un ralentissement léger (vers +2,3%) se manifesterait en 2018. En France, les indicateurs conjoncturels avancés confirment l'enclenchement d'un cercle vertueux, avec notamment une reprise de l'investissement des entreprises, de l'immobilier et des créations d'emploi. En 2018 et en 2019, la croissance française se poursuivrait ainsi à un rythme soutenu, à respectivement +1,9% et +1,6%, sans accélération toutefois par rapport à 2017. Cette croissance reposerait essentiellement sur la consommation des ménages et l'investissement des entreprises, tandis que le commerce extérieur continuerait d'y contribuer négativement. Le monde émergent, enfin, a connu une accélération de sa croissance tirée par la demande mondiale. La consommation des ménages prend désormais le relais et permettrait aux économies émergentes de croître en 2018 au même rythme qu'en 2017 à +4,7%. Cette résistance autour d'un rythme confortable, sans être</p>
-------------	-----------	--

		<p>très élevé, tient notamment au scénario retenu pour l'économie chinoise : celui d'un ralentissement ordonné.</p> <p>Fin 2018, l'inflation atteindrait +2,2% et +1,4% aux États-Unis et en zone euro, respectivement. En France, l'inflation resterait également modérée et assez stable, proche de +1,1% sur la période 2018-2019 (après +1% en 2017) et ce malgré une lente remontée de l'inflation sous-jacente. La Fed devrait poursuivre la normalisation lente de ses taux directeurs et de son bilan. Les membres du <i>Federal Open Market Committee</i> anticipent trois hausses supplémentaires du taux des Fed Funds en 2018 (soit 2,25% en fin d'année). Quant à la BCE, après avoir acheté des actifs nets jusqu'en septembre 2018 au rythme de 30 milliards d'euros par mois, elle devrait étendre ses achats tout en diminuant leur montant. Elle s'engagerait ainsi vers une fin du <i>Quantitative Easing</i> (décembre 2018 au plus tôt) et stabiliserait son bilan avant de procéder, bien plus tard, à l'allègement de ce dernier. La remontée des taux directeurs ne devrait enfin pas survenir avant la fin 2019.</p> <p>Les politiques monétaires, encore accommodantes malgré le resserrement tangible ou programmé, soutiendront donc encore la croissance alors que la résorption des déséquilibres publics sera facilitée par la faiblesse des taux d'intérêt obligataires des grandes zones monétaires, dollar et euro. Par ailleurs, bien que le repli des marchés actions invite à la prudence, les tensions sur les taux d'intérêt ne semblent pas synonyme d'un irrépressible mouvement d'aversion au risque comme en atteste le resserrement des primes de rendements des pays dits <i>non core</i> de la zone euro. Une remontée « ordonnée », en dépit d'inévitables épisodes de turbulences, des taux longs et des taux réels qui demeureraient faibles, voire négatifs est attendue. Les taux des obligations à 10 ans américaines et allemandes se situeraient, respectivement, à 2,90% et 0,90% fin 2018. Les primes de risque offertes par la France et l'Italie (après des tensions à prévoir à l'occasion des élections dans ce dernier pays) seraient, respectivement, de 35 et 175 points de base.</p> <p>Bien que ce scénario soit donc raisonnablement serein, de nombreux risques latents peuvent se manifester violemment. Le scénario de modeste accélération de la croissance américaine sans remontée « pathogène » des taux d'intérêt permet de ne pas considérer l'effondrement du marché actions américain comme un risque imminent. Il reste cependant, au sein des dommages collatéraux sur le prix des actifs financiers de politiques monétaires extrêmement accommodantes, le risque le plus patent.</p>
--	--	---

2. L'Elément B.5 de la Section B en page 8 du Prospectus de Base est supprimé dans son intégralité et remplacé comme suit :

B.5	<p>Le groupe et la position de l'Emetteur et du Garant au sein du groupe :</p>	<p>L'Emetteur est une filiale à 99,96% d'Amundi Finance entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi, qui vise à s'assurer que le contrôle direct ou indirect exercé sur l'Emetteur n'est pas abusif. Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du groupe Crédit Agricole comme indiqué ci-dessous.</p>
-----	---	---



3. L'Élément B.9 de la Section B en lien avec le Garant en page 275 du Prospectus de Base est supprimé dans son intégralité et remplacé comme suit :

B.9	Prévision et estimation du bénéfice :	<u>Crédit Agricole S.A.</u> Les informations financières consolidées non-auditées du Garant pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont incluses dans l'Élément B.12 ci-dessous.
------------	---------------------------------------	---

4. Les "Informations financières sélectionnées du Garant" de l'Élément B.12 de la section B en pages 275 et suivantes du Prospectus de Base sont supprimées et remplacées comme suit :

B.12	Informations financières historiques clés sélectionnées et	<i>Informations financières sélectionnées du Garant</i>
------	---	---

changements significatifs de la situation financière ou commerciale de l'Emetteur après la période couverte par les informations financières historiques:	(Données consolidées en millions d'euros)	01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017	01/01/2017	Variation	Variation
		31/12/2015 (retraitées/auditées) ⁷	31/12/2016 (auditées)	31/12/2017 (non auditées)	31/12/2017 (sous-jacent/non auditées)	12M 2016⁸ / 12M 2017⁹ (non auditées)	12M 2016^{10/} 12M 2017¹¹ (sous-jacent/non auditées)
	Compte de résultat						
	Produit net bancaire	17 194	16 853	18 634	18 772 ¹²	+10,6%	+7,2%
	Résultat brut d'exploitation	5 611	5 159	6 431	6 745 ¹²	+24,6%	+14,3%
	Résultat net	3 971	3 955	4 216	4 447 ¹³	+6,6%	+22,7%
	Résultat net (Part du Groupe)	3 516	3 540	3 649	3 925¹³	+3,1%	+23,0%
	(Données consolidées en milliards d'euros)	31/12/2015 (retraitées/auditées) ¹⁴	31/12/2016 (auditées)	31/12/2017 (non auditées)			
	Total du Bilan		1.529,3	1.524,2	1.550,3		
	Prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit		698,2	729,1	754,1		
	Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		645,2	634,2	676,3		
	Capitaux propres (part du Groupe)		53,8	58,3	58,1		

⁷ Retraité de l'opération de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole S.A.

⁸ 01/01/2016 – 31/12/2016

⁹ 01/01/2017 – 31/12/2017

¹⁰ 01/01/2016 – 31/12/2016 – Les informations au 31 décembre 2016 ont été retraitées (i) pour le résultat net bancaire et le résultat brut d'exploitation, des spreads émetteurs (AHM), du DVA (GC), de la couverture de portefeuilles de prêts (GC), des provisions épargne logement (LCL/AHM), de l'opération Eureka-frais (AHM), du liability management (BPF), des soultes liability management (AHM), de la plus-value VISA Europe (AHM), des dividendes des caisses régionales (AHM), des provisions réseau LCL (BPF), du plan d'adaptation de Groupe Cariparma (BPI), de la variation des écarts d'acquisition (AHM), de l'opération Eurêka-frais (AHM) ; et (ii) pour le résultat net et le résultat net (part du Groupe) des spreads émetteurs (AHM), du DVA (GC), de la couverture de portefeuilles de prêts (GC), des provisions épargne logement (LCL/AHM), de l'opération Eureka-frais (AHM), du liability management (BPF), des soultes liability management (AHM), de la plus-value VISA Europe (AHM), des dividendes des caisses régionales (AHM), des provisions réseau LCL (BPF), du plan d'adaptation de Groupe Cariparma (BPI), de la variation des écarts d'acquisition (AHM), de la revalorisation impôts différés et de l'opération Eurêka-frais (AHM).

¹¹ 01/01/2017 – 31/12/2017 – Voir note de bas de page 12 pour les retraitements du résultat net bancaire et du résultat brut d'exploitation et note de bas de page 13 pour les retraitements du résultat net et du résultat net (part du Groupe).

¹² Les informations au 31 décembre 2017 ont été retraitées des spreads émetteurs (AHM), du DVA (GC), de la couverture de portefeuilles de prêts (GC), des provisions épargne logement (LCL/AHM), des soultes liability management (AHM), de l'amende Echange Images Chèques, des coûts d'intégration Pioneer (GEA), du coût d'intégration des 3 banques italiennes (BPI), de la cession Eurazeo (AHM), de la cession BSF (GC), de la variation des écarts d'acquisition (AHM) et des coûts d'acquisition CA Italie (BPI).

¹³ Les informations au 31 décembre 2017 ont été retraitées des spreads émetteurs (AHM), du DVA (GC), de la couverture de portefeuilles de prêts (GC), des provisions épargne logement (LCL/AHM), des soultes liability management (AHM), de l'amende Echange Images Chèques, des coûts d'intégration Pioneer (GEA), du coût d'intégration des 3 banques italiennes (BPI), de la cession Eurazeo (AHM), de la cession BSF (GC), de la variation des écarts d'acquisition (AHM), de la surtaxe IS, du remboursement taxe dividende 3%, de la revalorisation des impôts différés et des coûts d'acquisition CA Italie (BPI).

¹⁴ Retraité de l'opération de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole S.A.

		Total capitaux propres	59,4	63,9	64,7
		Ratios de Crédit Agricole S.A.	31/12/2015 (non audité)	31/12/2016 (non audité)	31/09/2017 (non audité)
		Bâle 3 Ratio Common Equity Tier 1 non phasé	10,7 %	12,1 %	11,7%
		Bâle 3 Ratio Tier 1 phasé	13,7 %	15,1 %	14,1%
		Bâle 3 Ratio global phasé	20,3 %	20,1 %	18,3%
		<p>Il ne s'est produit aucune détérioration significative de nature à avoir des répercussions sur les perspectives du Garant depuis le 31 décembre 2016.</p> <p>Il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Garant depuis le 31 décembre 2017.</p>			

5. L'Elément B.16 de la section B en lien avec le Garant » en page 15 du Prospectus de Base est supprimé et remplacé comme suit :

B.16	Principaux actionnaires /Contrôle	<p>Crédit Agricole S.A.</p> <p>Au 31 décembre 2017, les Caisses Régionales contrôlaient, indirectement au travers de SAS Rue la Boétie, le Garant avec 56,60% du capital et 59,70% des droits de vote.</p>
-------------	--	--

INFORMATIONS GENERALES

1. Le paragraphe intitulé ""*Changement Significatif*" du chapitre "*Informations Générales*" en page 316 du Prospectus de Base est supprimé dans sa totalité et remplacé par les stipulations suivantes :

« *Changement Significatif*

- **Crédit Agricole S.A.**

Sous réserve des informations figurant dans le Prospectus de Base, il ne s'est produit à la date du présent Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de Crédit Agricole S.A. depuis le 31 décembre 2017.

- **Amundi Finance Emissions**

Sous réserve des informations figurant dans le Prospectus de Base, il ne s'est produit à la date du présent Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale d'Amundi Finance Emissions depuis le 30 juin 2017. »

2. Le paragraphe suivant est ajouté dans le chapitre "*Informations Générales*" en pages 316 à 318 du Prospectus de Base :

Suite à la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2017 de Crédit Agricole S.A. (version non auditée), en application du paragraphe 8.2 de l'Annexe XI du Règlement (CE) N°809/2004 de la Commission, le Garant fait les déclarations suivantes :

(a) le Garant approuve cette information financière ;

(b) les contrôleurs légaux ont convenu que cette information est substantiellement conforme aux chiffres définitifs qui seront publiés dans les prochains états financiers annuels vérifiés du Garant ;

(c) cette information financière n'a pas fait l'objet d'un audit.

RESPONSABILITE DU TROISIEME SUPPLEMENT

Au nom de l'Emetteur

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Troisième Supplément sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Amundi Finance Emissions
90 boulevard Pasteur
75015 Paris
France

Dûment représentée par :

Pierre BOSIO
en sa qualité de Directeur Général

le 6 mars 2018

Au nom du Garant

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Troisième Supplément (à l'exception des informations relatives aux Titres et à Amundi Finance Emissions) sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Crédit Agricole S.A.
12, place des Etats-Unis
92127 Montrouge
France

Dûment représentée par : Paul FOUBERT
en sa qualité de Directeur du Pilotage Financier Groupe

le 6 mars 2018



Autorité des marchés financiers

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 212-31 à 212-33, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n° 18-076 en date du 6 mars 2018 sur le présent Troisième Supplément au Prospectus de Base. Ce Troisième Supplément a été établi par l'Emetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié que le document est complet et compréhensible et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Conformément à l'article 212-32 du règlement général de l'AMF, toute émission ou admission de titres réalisée sur la base du Prospectus de Base, tel que complété par le Premier Supplément, le Deuxième Supplément et ce Troisième Supplément donnera lieu à la publication de conditions définitives.
